

«Un nouveau-né sur 200 est intersexué»

NEUCHÂTEL Les enfants qui n'entrent pas dans les catégories «fille» ou «garçon» sont parfois opérés. Un café scientifique traitait du sujet.

PAR VICKY.HUGUELET@ARCINFO.CH



Blaise Meyrat, chirurgien pédiatre, lors du café scientifique organisé par l'Université de Neuchâtel. LUCAS VUITEL

«**Q**ui doit veiller à l'intégrité corporelle des enfants?» C'est la question à laquelle ont répondu quatre spécialistes lors d'un café scientifique organisé à l'Université de Neuchâtel, le 23 novembre. La discussion a tourné autour des personnes intersexuées. Leur corps possède des caractéristiques biologiques ne correspondant pas ou seulement en partie aux catégories binaires employées généralement pour distinguer les corps «femelles» des corps «mâles».

Il arrive que ces personnes subissent des opérations durant leur enfance visant à les faire entrer dans ces catégories binaires. En mars, des membres du Conseil des Etats ont déposé une motion visant à interdire des traitements médicaux non proportionnés sur les enfants intersexués. Blaise Meyrat, chirurgien pédiatre, ancien responsable de l'urologie pédiatrique au Chuv, se bat lui aussi contre ces opérations. Interview.

Combien de personnes sont-elles concernées par l'intersexuation?

Il n'est pas facile de donner une fréquence, car cela dépend du type de variation. On estime que cela concerne une naissance sur 200 dans le monde. Ce chiffre prend en compte les variations chromosomiques: un X en trop ou en moins s'accompagne aussi de variations du sexe. Si on ne tient compte que des situations où on n'arrive pas à assigner un sexe à un enfant, on arrive à 1 ou 2 cas sur 3000 voire 4000 naissances.

Vous vous êtes battu pour qu'on arrête d'opérer les en-

fants afin de leur attribuer un sexe. Pourquoi?

Il ne faut pas réaliser d'intervention non nécessaire et irréversible sur les organes génitaux tant qu'un enfant ne peut pas se déterminer. Ces opérations sont inutiles, puisqu'il n'y a aucune complication somatique pour les personnes intersexes non-opérées. Les complications postopératoires sont par contre très fréquentes. Par exemple, en réalisant un vagin à un bébé de 6 mois, il y a 60 à 80% de risques qu'il se rebouche et qu'il faille réopérer à la puberté.

«L'intersexuation n'est une maladie que dans des cas très rares»

Mirjam Werlen (photo) est juriste au sein d'InterAction, l'Association suisse par et pour les personnes intersexes. Présente lors du café scientifique organisé par l'Université de Neuchâtel, elle est elle-même intersexe.



«Le terme intersexe est un terme générique rassemblant plus de quarante variations différentes des caractéristiques sexuelles innées. Les gens concernés peuvent avoir toutes sortes d'identités de genre ou d'orientations sexuelles», explique-t-elle. «La médecine définit l'intersexuation comme binaire alors qu'il y a une grande diversité d'êtres humains.»

Mirjam Werlen a pris connaissance de son diagnostic médical précis il y a moins de dix ans, alors qu'elle approche aujourd'hui de la soixantaine. Elle explique avoir «enfin reçu une explication claire» pour comprendre pourquoi ses caractéristiques sexuelles «n'étaient pas binaires, donc ni mâle ni femelle à sa naissance.»

Elle qualifie les modifications des caractéristiques sexuelles comme «de graves violations des droits fondamentaux et des droits humains. L'intersexuation n'est une maladie que dans des cas très rares», assure-t-elle.

Donc «une modification des caractéristiques sexuelles ne peut pas être décidée avant que la personne concernée ne soit en mesure de prendre une telle décision, exception faite en cas de danger urgent pour la santé ou la vie de l'enfant». Elle conclut: «Si des droits strictement personnels absolus de l'enfant sont concernés, le consentement des parents n'est jamais justifié.»

Pourquoi continuer, alors?

Je n'en sais rien. Les parents se sentent inconfortables avec l'anatomie de leur enfant et ne veulent pas le livrer ainsi à un monde de brutes.

La correction de la verge d'un nouveau-né vers 6 à 8 mois est relativement simple mais pas utile à cet âge. Jusqu'à récemment, si la verge d'un enfant faisait moins de deux centimètres, on estimait qu'il ne pouvait pas être assigné garçon. On réduisait ce qui n'était déjà pas grand et on en faisait une fille. Au moment de la puberté et de la sécrétion des hormones, cela peut conduire à des situations catastrophiques. Auparavant, le sexe était attribué selon l'aspect des organes génitaux. Aujourd'hui, on ne

peut plus modifier le sexe de l'enfant puis l'éduquer comme on veut, en faisant en sorte qu'il ne sache rien, comme dans les années 1960. Il y a une consultation pluridisciplinaire entre endocrinologues, urologues et généticiens pour essayer de trouver le sexe qui sera peut-être le plus stable.

N'y a-t-il pas un risque de stigmatisation pour un enfant intersexe lorsqu'il arrive en âge d'aller à la gym...?

Le regard des autres peut être compliqué pour eux, c'est sûr. Mais les enfants ne montrent pas leur anatomie avant l'âge de 7 ou 8 ans, et c'est suffisamment tôt pour commencer de discuter avec eux. Souvent, l'enfant ne veut pas être opéré.

«La situation s'est améliorée»

Retards, suppressions de trains dans les Montagnes, difficultés pour réserver vers Paris via Frasné: les réponses du Conseil fédéral.

Pourquoi tant de dysfonctionnements sur le réseau ferroviaire neuchâtelois? Cet automne, les conseillers nationaux Baptiste Hurni (PS) et Damien Cottier (PLR) ont pointé du doigt plusieurs problèmes récurrents et demandé des explications au Conseil fédéral. «Retards, suppressions de trains, arrêts inexplicables: les habitantes et habitants des Montagnes semblent coutumiers de ce genre de désagréments, particulièrement en-

tre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, mais également sur la vétuste ligne en provenance de Bienne», déplore Baptiste Hurni.

Liaison «en principe bonne»

Dans une réponse datée du 23 novembre dernier, le Conseil fédéral explique que «selon les critères des CFF», la qualité de la liaison Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds est «en principe bonne».

Depuis 2016, la cadence est semi-horaire (deux trains par heure) et, «grâce au tunnel à double voie de Rosshäusern ouvert en 2019, les trains grandes lignes directement reliés à Berne circulent de manière plus fiable». Toujours selon les CFF, «les valeurs de ponctualité sur cette ligne seraient «supérieures à l'objectif visé». Enfin, le pourcentage de trains supprimés sur ce tronçon est «inférieur à 1%». Ce pourcentage était en revan-



La liaison ferroviaire entre Neuchâtel et les Montagnes neuchâteloises affiche un taux de trains supprimés inférieur à 1%. MURIEL ANTILLE

che plus élevé entre La Chaux-de-Fonds et Bienne, puisqu'il atteignait 3% de trains supprimés en 2021.

Sur cette ligne, «la qualité a fortement souffert de l'introduction des rames Domino à partir du début de 2021», explique le Conseil fédéral. «Les CFF ont dû réduire temporairement l'of-

fre, principalement à cause du matériel roulant utilisé.»

Réservation en ligne compliquée

Mais depuis octobre 2021, l'horaire standard peut à nouveau être appliqué: «La situation s'est améliorée et la ponctualité atteint 99%.»

Le conseiller national Damien Cottier a, quant à lui, mis le doigt sur les difficultés, voire l'impossibilité de réserver un voyage Neuchâtel-Paris via Frasné (F) sur le site des CFF.

«Le fait de ne pas permettre de réservations simples, et même de donner le sentiment que le train est plein, ou supprimé, ne contribue pas à la promotion du trafic sur cette ligne, au contraire!», regrette le parlementaire. Le Conseil fédéral explique que les horaires des liaisons ne sont pas chargés simultanément par les CFF et la SNCF dans le système de réservation. De plus, «un bug informatique» empêchait la réservation entre Neuchâtel et Frasné. «Ce problème a été résolu.»

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle l'objectif stratégique confié aux CFF consistant à «assurer l'accès au réseau européen à grande vitesse». **VGI**